




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 6 / 1 0 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 0 6 / 1 0 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : F-084-25-C-0214

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

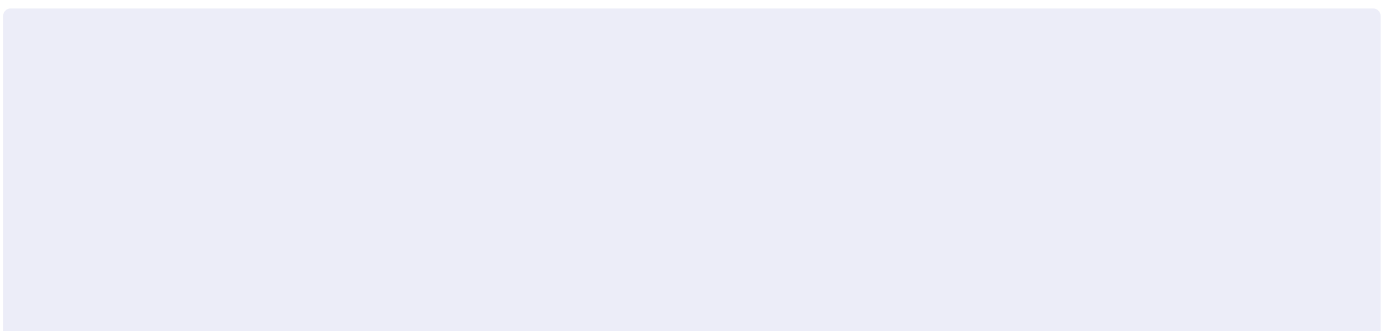


4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

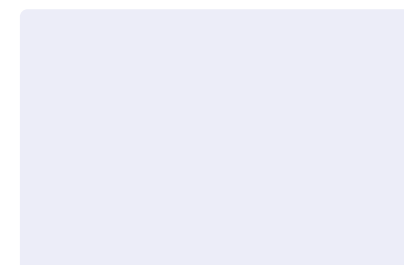
Nom

Prénom

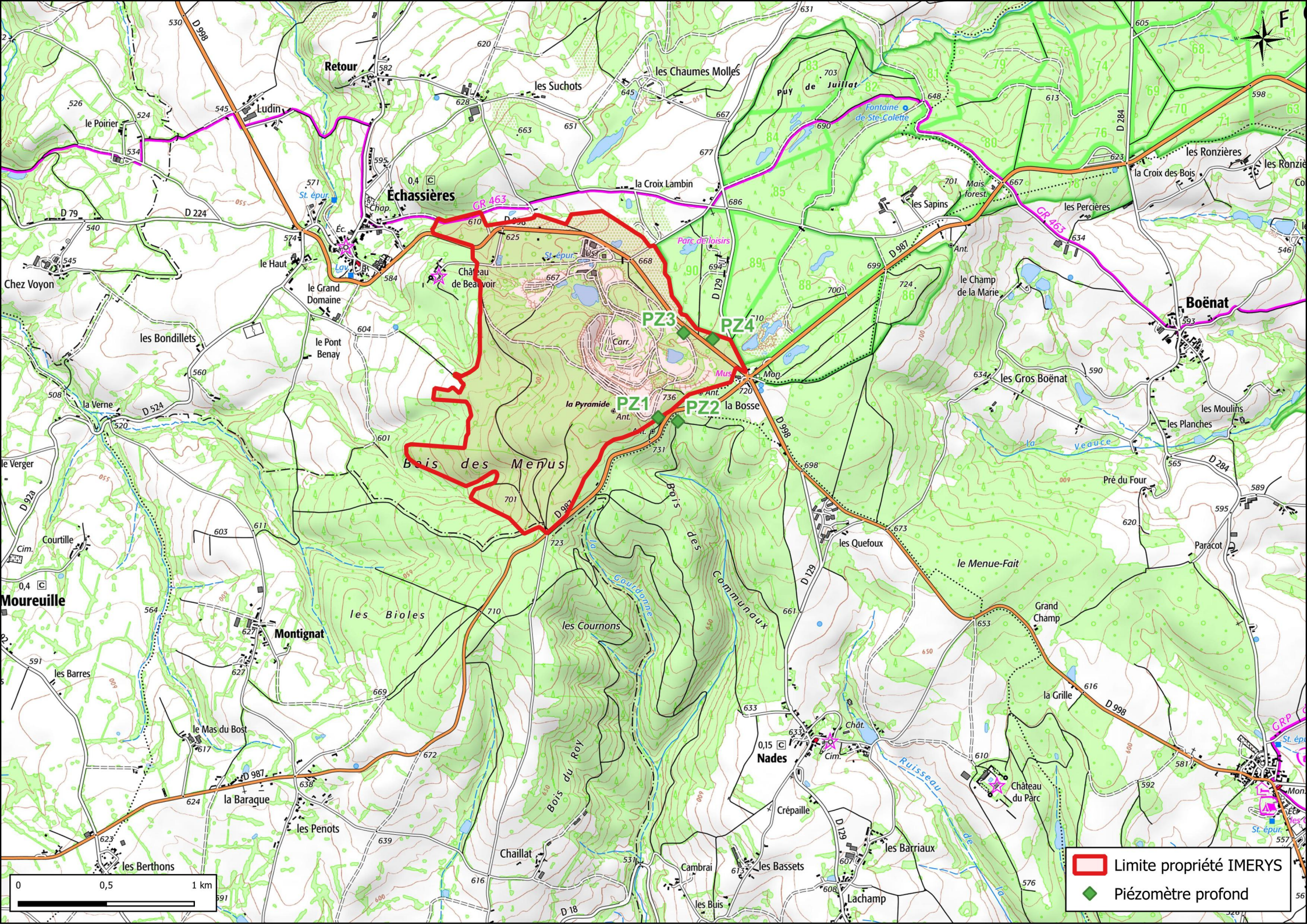
Qualité du signataire



À

Fait le / /

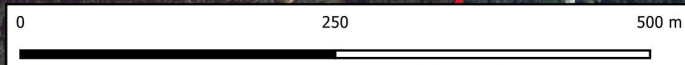
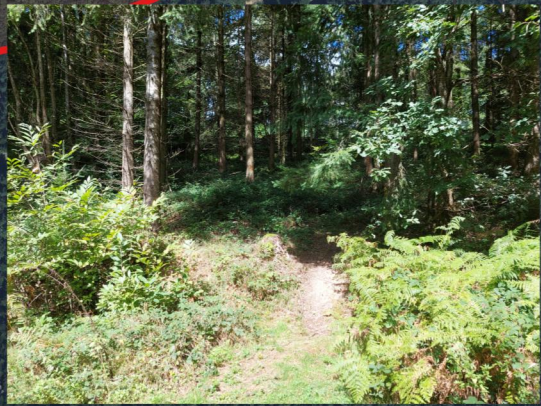
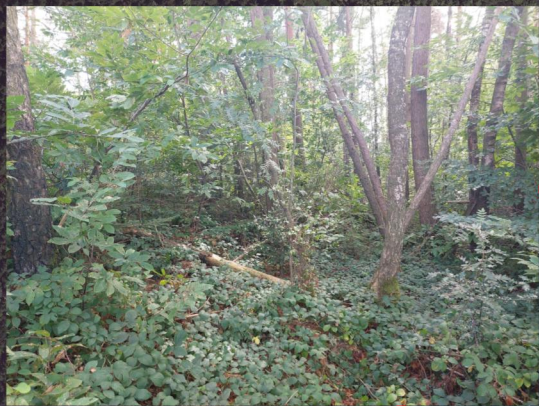
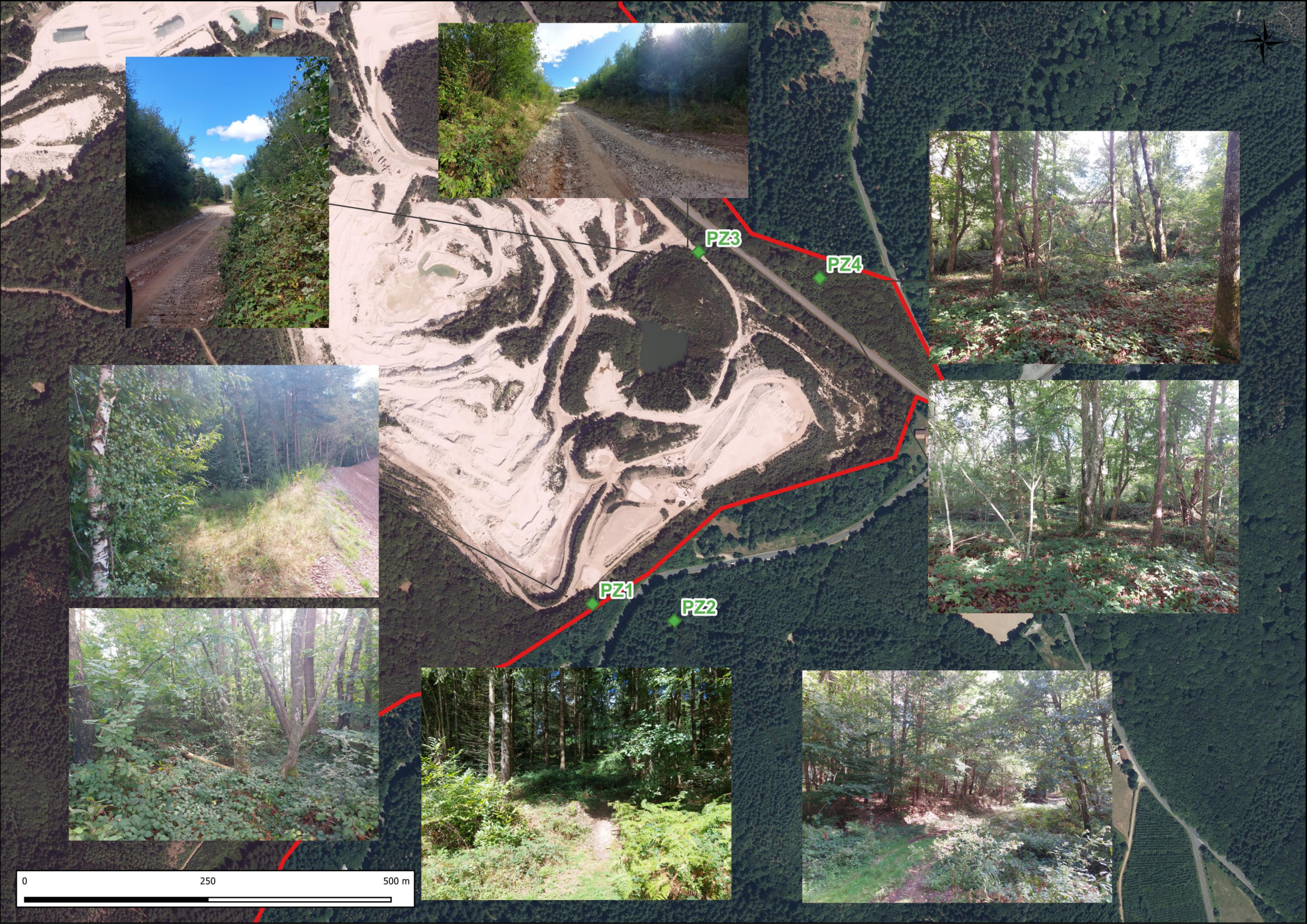


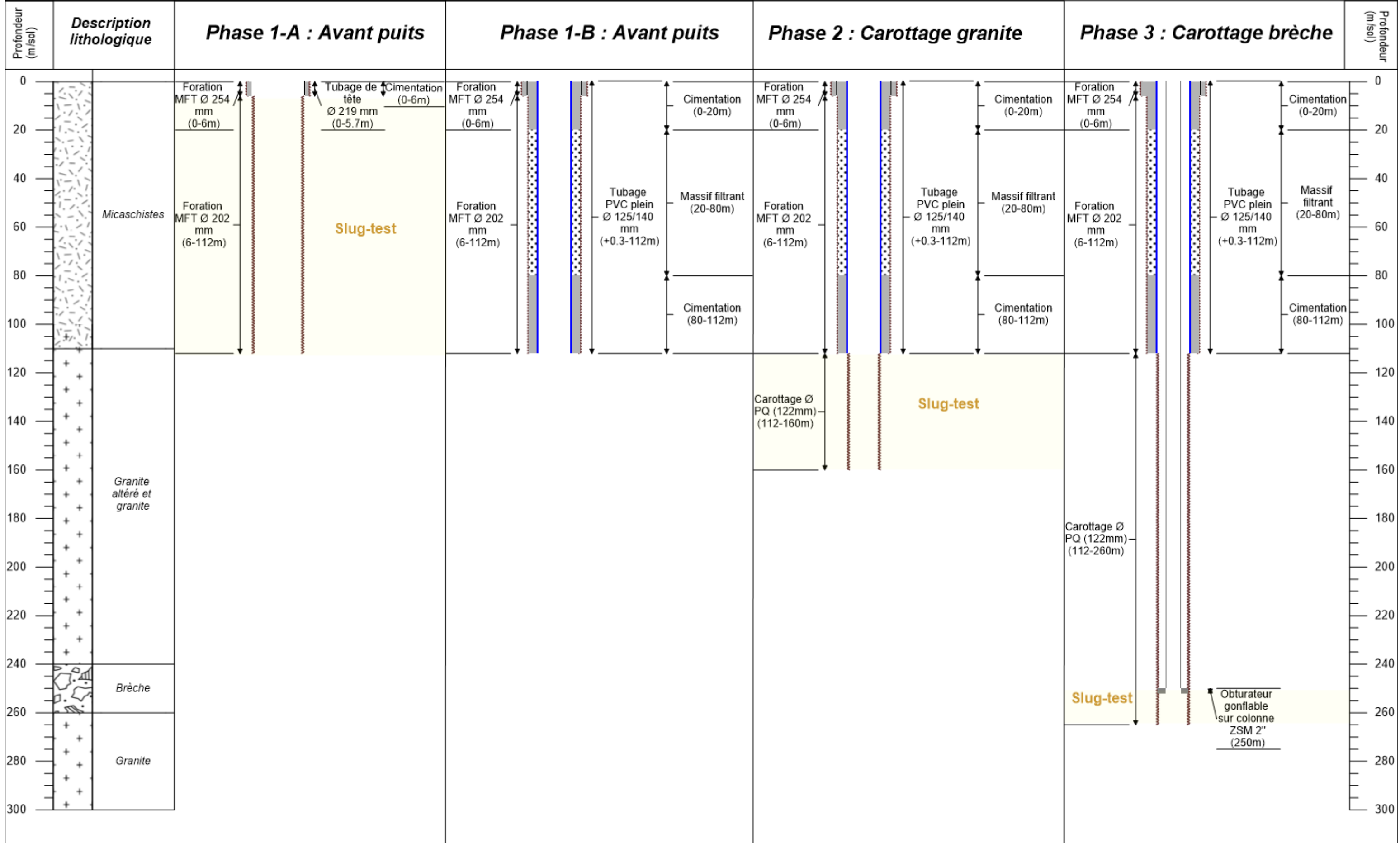
Signature du (des) demandeur(s)

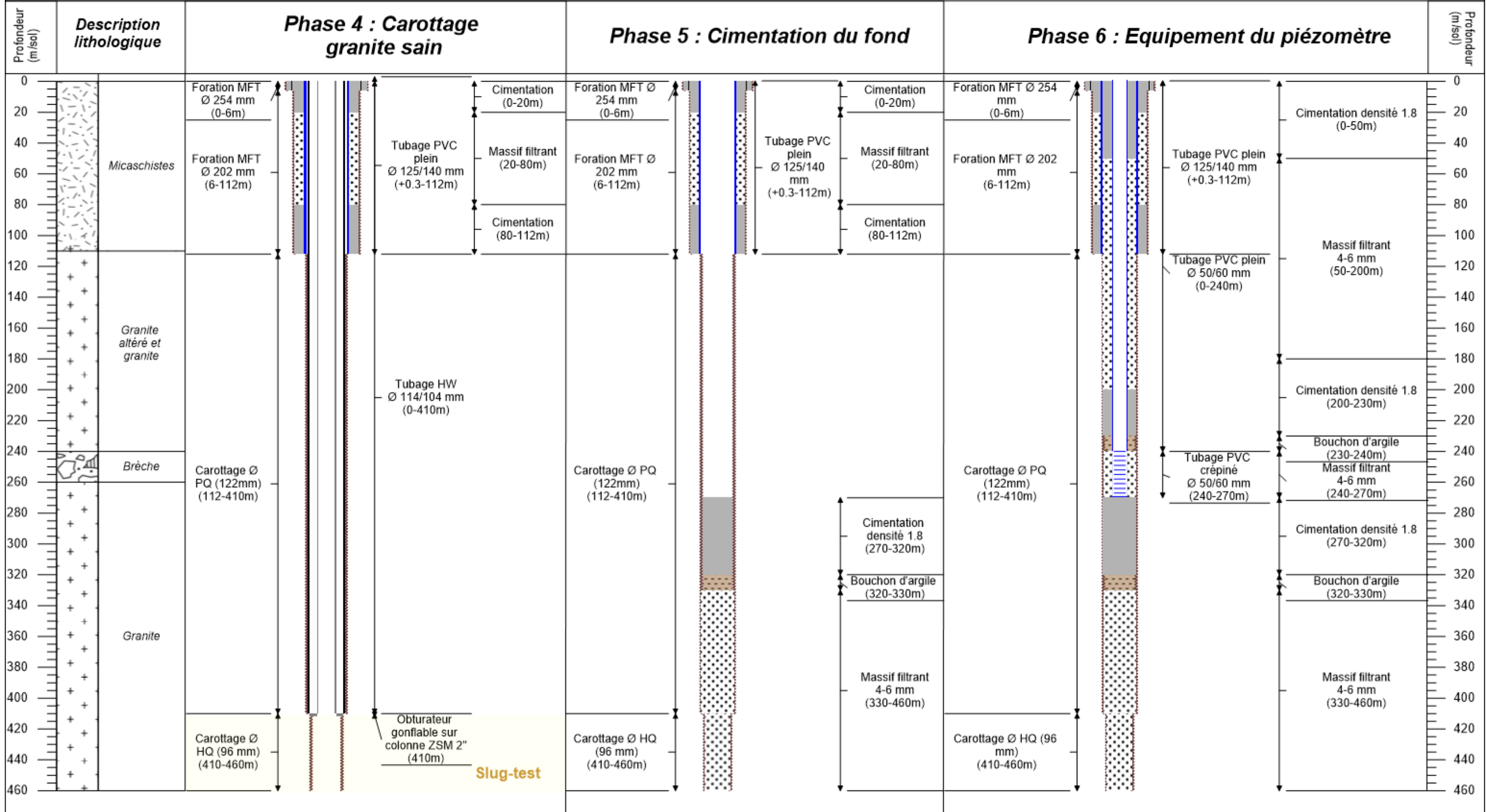


-  Limite propriété IMERYS
-  Piézomètre profond

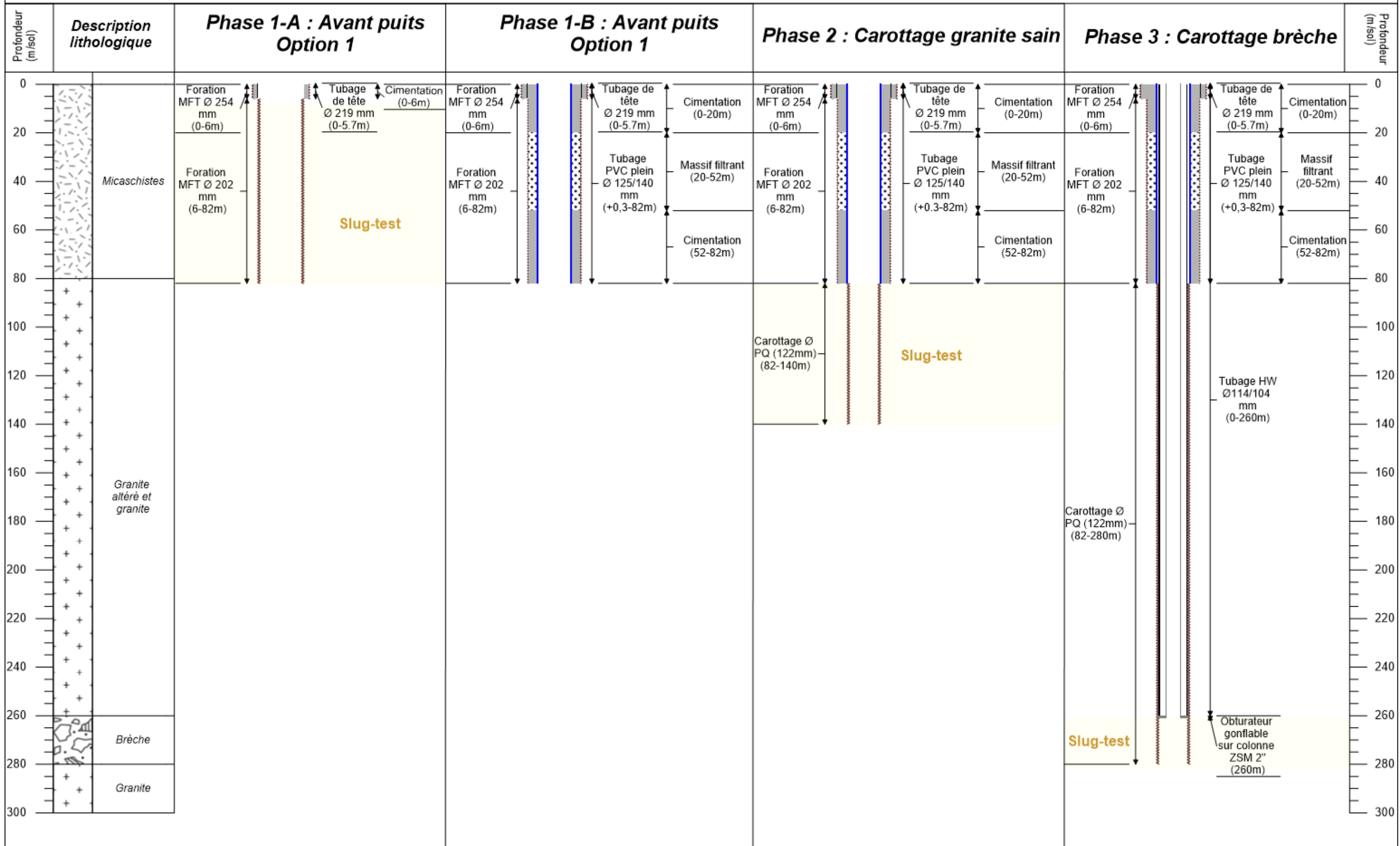
0 0,5 1 km

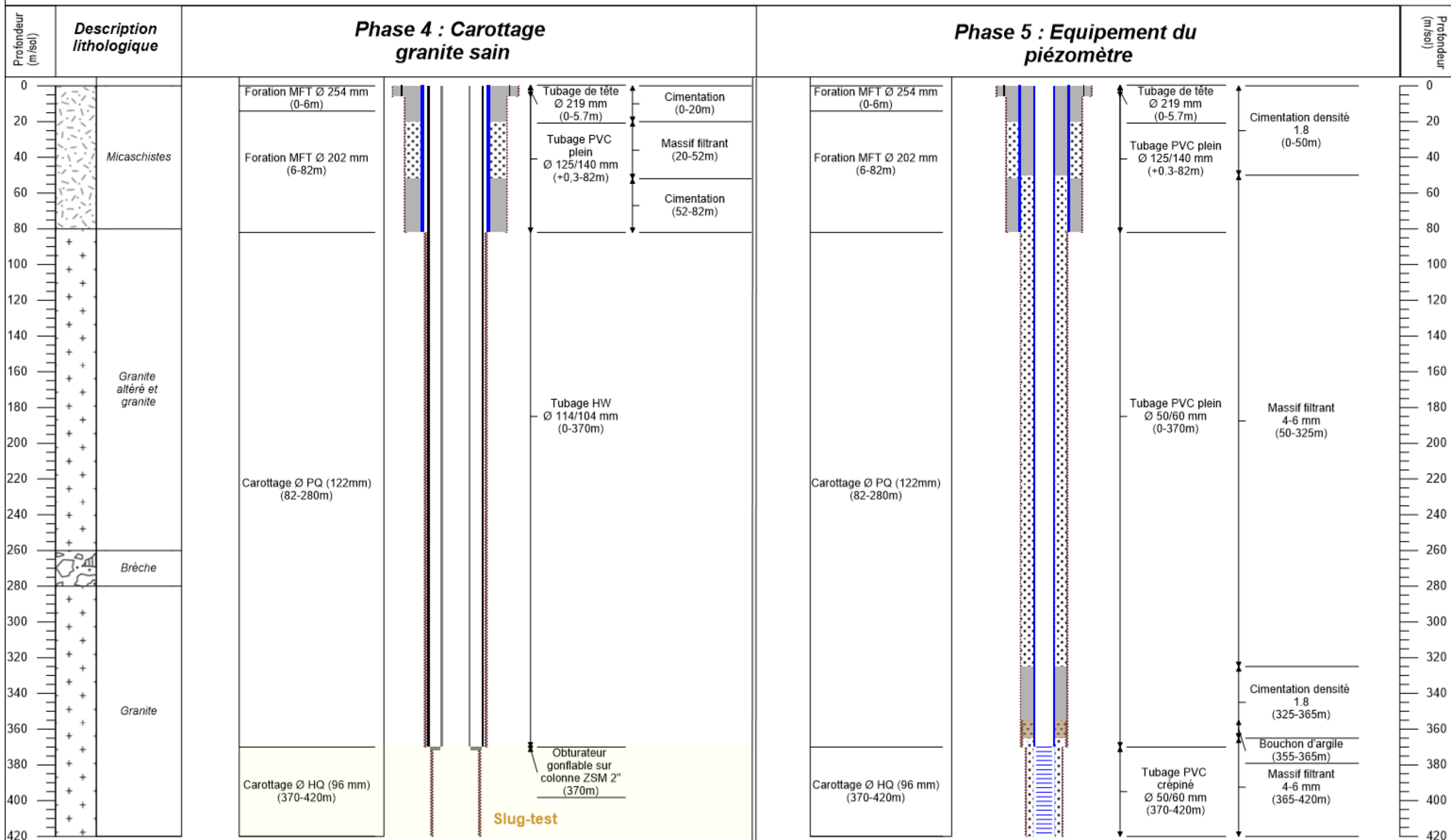


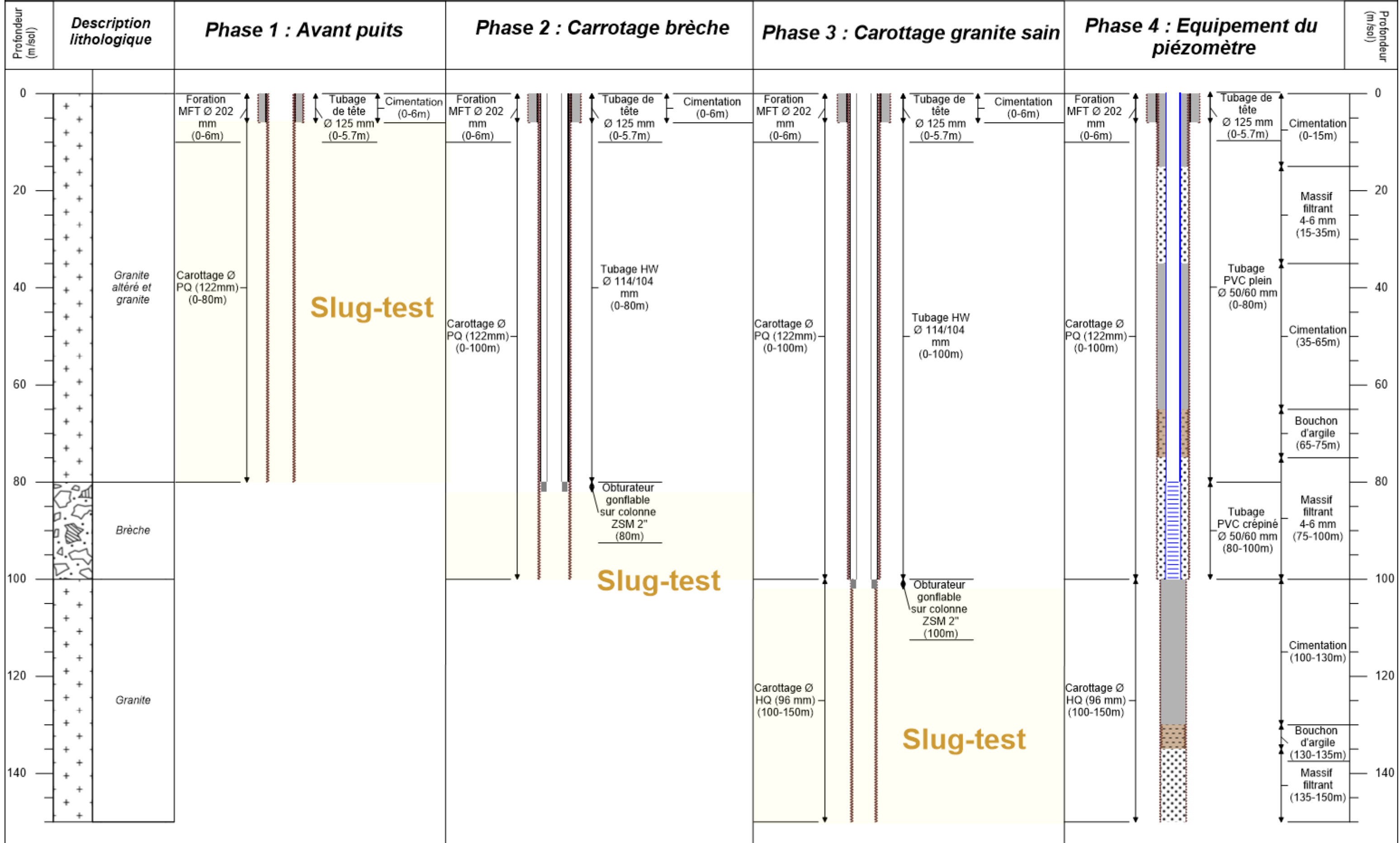


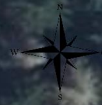


Slug-test













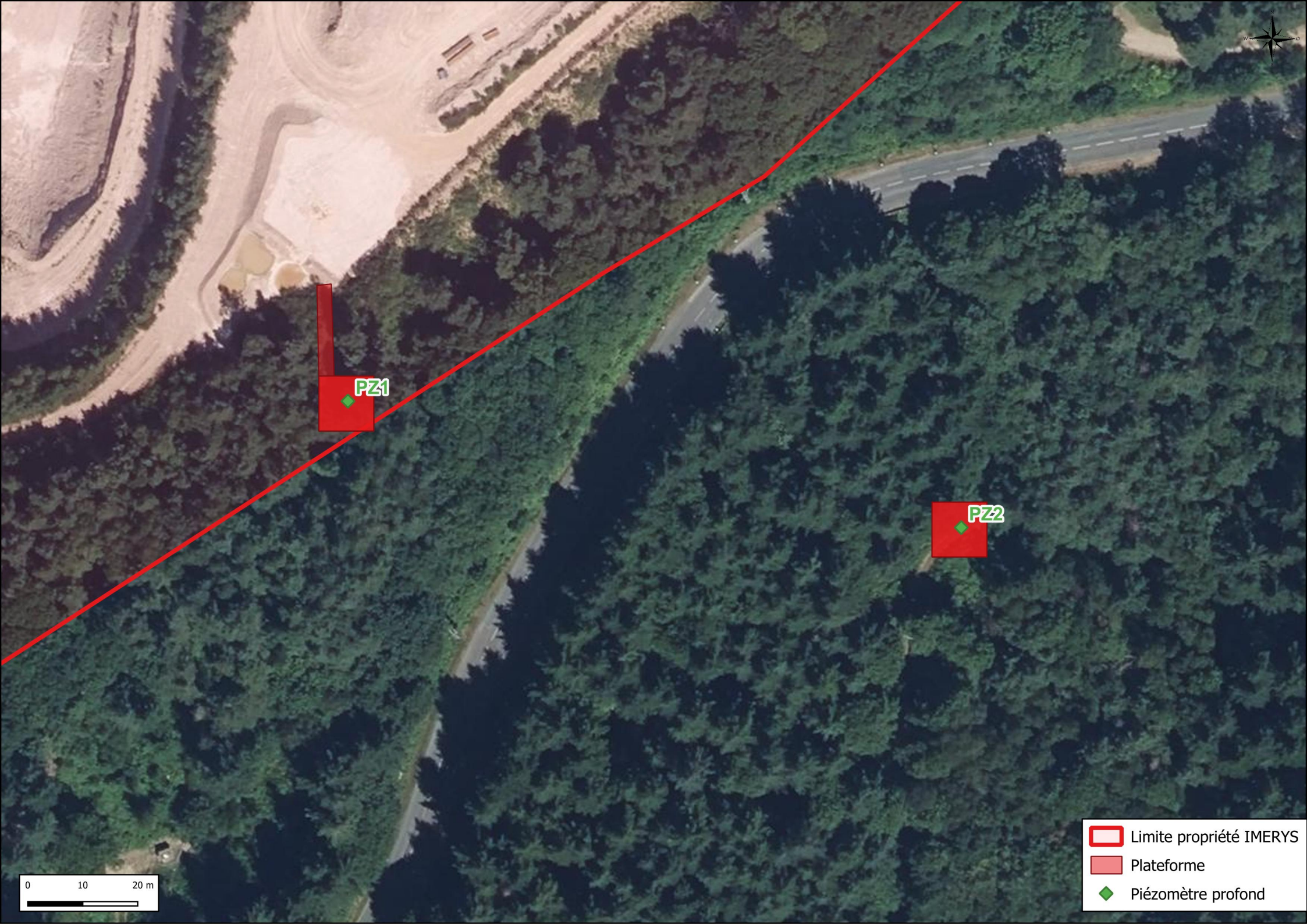
PZ3

PZ4




-  Limite propriété IMERYS
-  Plateforme
-  Piézomètre profond

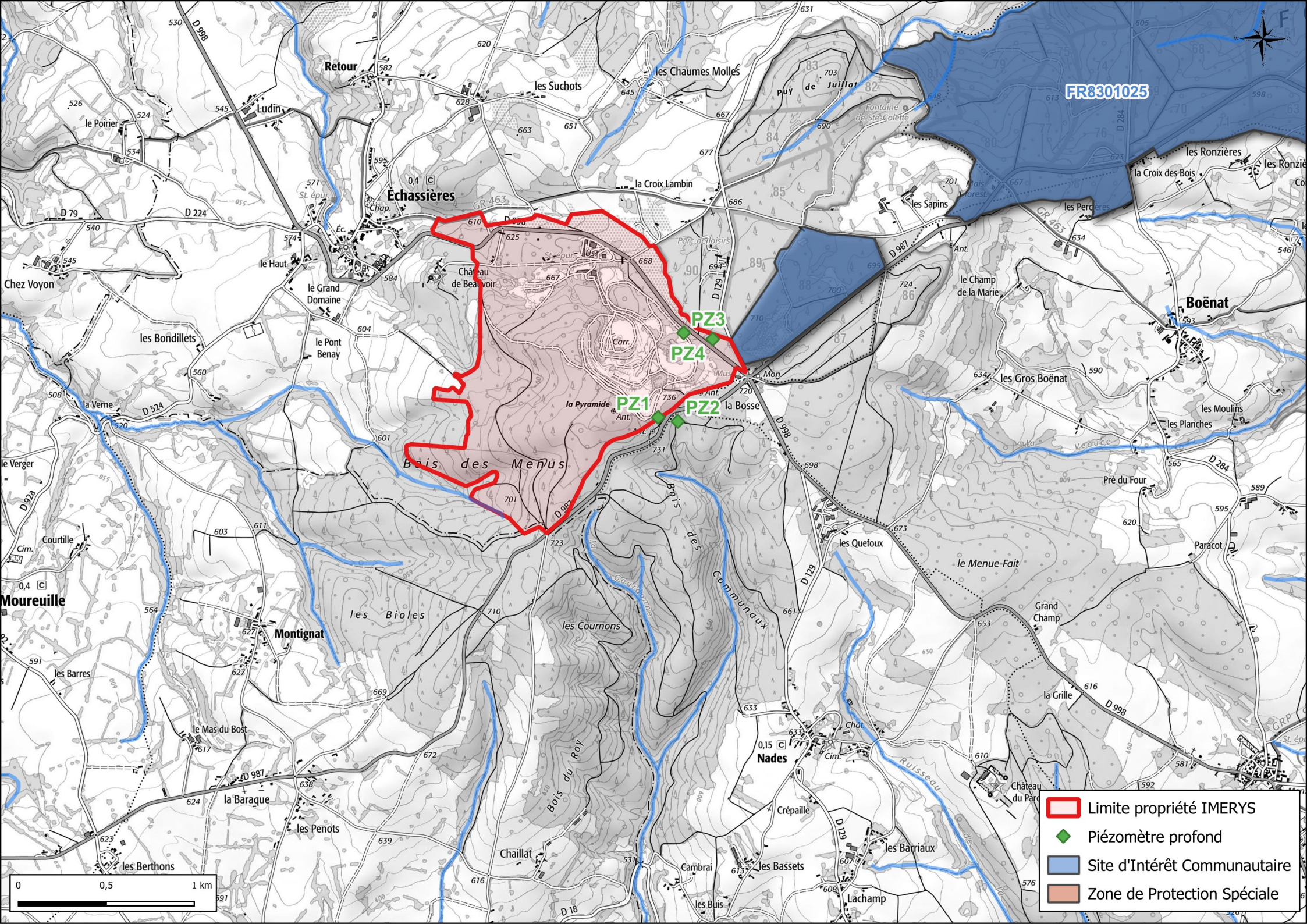
0 10 20 m





0 10 20 m

-  Limite propriété IMERYYS
-  Plateforme
-  Piézomètre profond



FR301025

Retour

Echassières

les Suchots

les Chaumes Molles

puy de Juillard

FR301025

les Ronzières

les Ronzières

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

le Haut

le Grand Domaine

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Bondillets

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

la Verne

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

le Verger

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

Courtille

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Barres

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

le Mas du Bost

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Berthons

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

la Baraque

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

la Baraque

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

la Croix des Bois

les Ronzières

les Penots

le Pont Benay

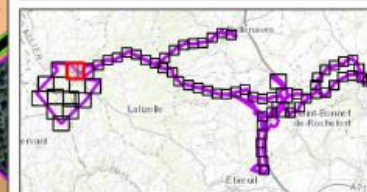
Château de Beauvoir

la Croix Lambin

les Sapins

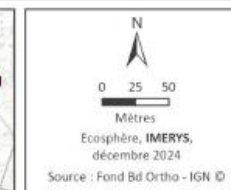


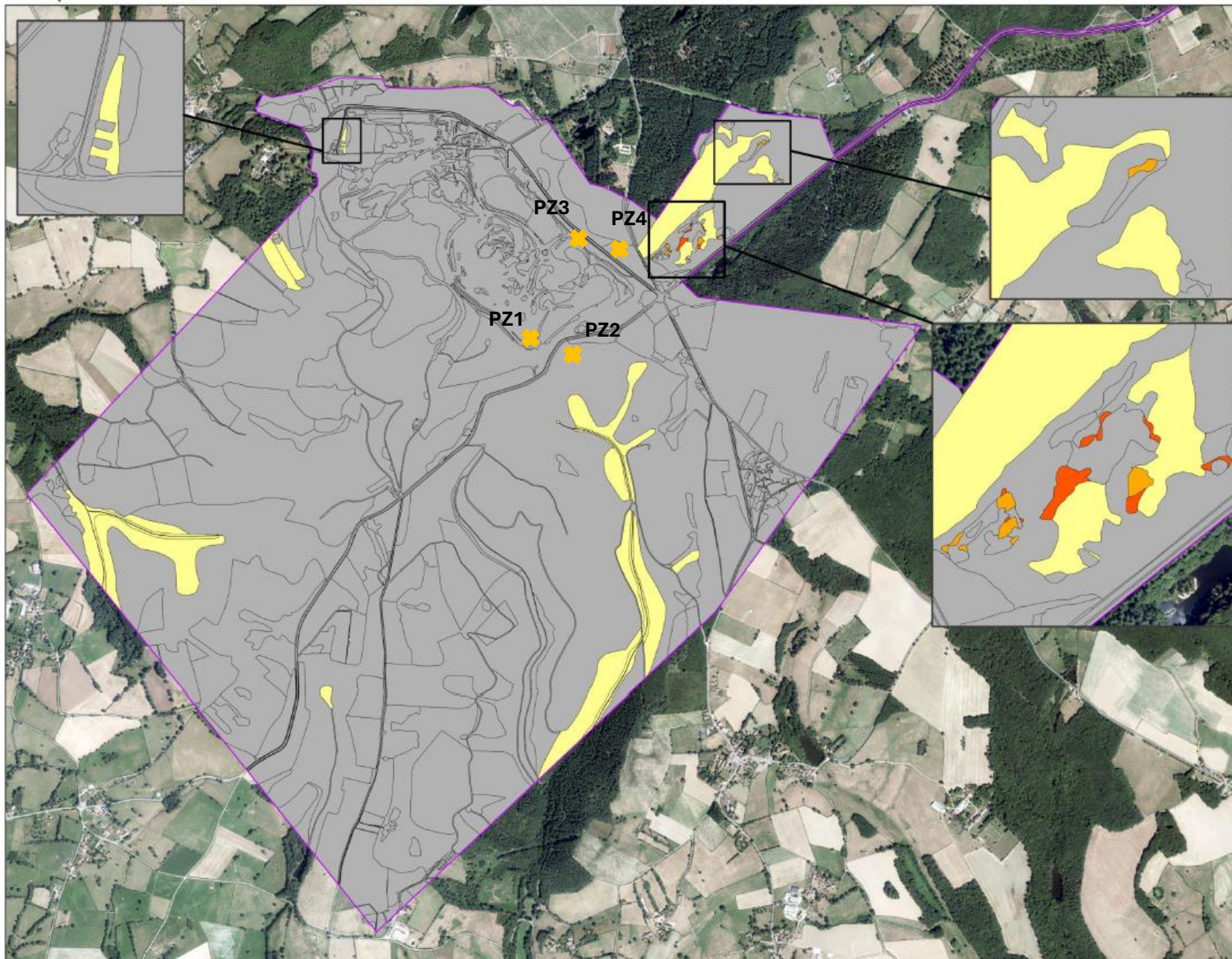
Aire d'étude écologique	A inventorier en 2025
Habitats	
Bassin de carrière	Haie arbustive basse
Boisement acidiphile dégradé de feuillus	Hêtraie à Houx
Bâti et jardin associé	Jonchaie haute
Bâti industriel et zone de stockage de matériel	Lande de Genêt à balais
Carrière en cours d'exploitation (sol nu)	Lande sèche à Callune
Chemin forestier et végétation sèche associée	Lande à Fougère aigle
Châtaigneraie-chênaie sèche sur sol acide	Mare et étang oligotrophes
Chênaie-hêtraie sèche acidiphile	Mare mésotrophe
Communauté des sables humides à Drosera	Mare temporaire
Communauté exondée à Jonc des Crapauds	Pelouse rudérale régulièrement gérée
Coupe forestière et végétation herbacée	Pelouse sèche sur sol sableux
Fossé et végétation des friches sèches à fraiches	Phragmitaie
Fossé à végétation des lisières et layons forestiers acidiphiles	Plantation de conifères exotiques (Douglas, Mélèze)
Fossé à végétation hélophytique (typhaie)	Plantation de peupliers
Fourré et jeune repousse arbustive sur zone perturbée	Radeau de Potamots et Renoncules aquatiques
Fourré humide dominé par les Saules	Repousse de Pins sylvestres
Friche hygrophile pionnière des terres remaniées	Repousse forestière arbustive
Friche sèche sur substrat remanié	Saulaie marécageuse
Gazon de Littorelle à une fleur	Voierie enrobée
	Végétation des lisières et layons forestiers acidiphiles
	Végétation pionnière associée aux pistes et bordures fortement perturbées
	Végétation prairiale des bords de route et des délaissés agricoles
	Végétation rase et rudérale des bords de route





Aire d'étude écologique	A inventurer en 2025
Habitats	
Aulnaie-frênaie des ruisselets de fond de vallon	Haie arbustive basse
Bassin de carrière	Hêtraie de pente
Boisement acidiphile dégradé de feuillus	Lande de Genêt à balais
Bâti et jardin associé	Lande à Fougère aigle
Bâti industriel et zone de stockage de matériel	Mare temporaire
Carrière en cours d'exploitation (sol nu)	Pelouse rudérale régulièrement gérée
Chemin agricole et végétation associée	Plantation de conifères exotiques (Douglas, Mèlèze)
Chemin forestier et végétation sèche associée	Prairie ensemencée
Chênaie-hêtraie sèche acidiphile	Prairie sèche de fauche
Coupe forestière et végétation herbacée	Pâture fraîche à sèche
Culture sur sol acide et végétation associée	Repousse forestière arbustive
Fossé et végétation des friches sèches à fraîches	Roncier
Fossé à végétation des lisières et layons forestiers acidiphiles	Ruisseau de source
Fossé à végétation héliophytique (typhaie)	Voierie enrobée
Fourré et jeune repousse arbustive sur zone perturbée	Végétation des lisières et layons forestiers acidiphiles
Haie arborée au moins partiellement	Végétation des sources ombragées
	Végétation pionnière associée aux pistes et bordures fortement perturbées
	Végétation prairiale des bords de route et des délaissés agricoles
	Végétation rase et rudérale des bords de route





Aire d'étude écologique

A inventorier en 2025

Niveau d'enjeu

Très fort

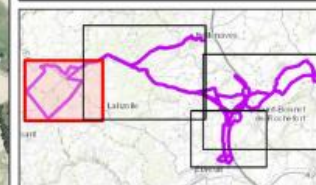
Fort

Assez fort

Moyen

Faible

En dehors des encarts zoomés, qui permettent de localiser les enjeux significatifs, les parties non visibles à cette échelle sur la carte sont toutes d'enjeu faible.



N 0 250 500

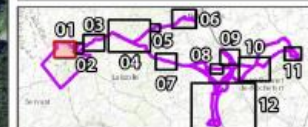
Mètres

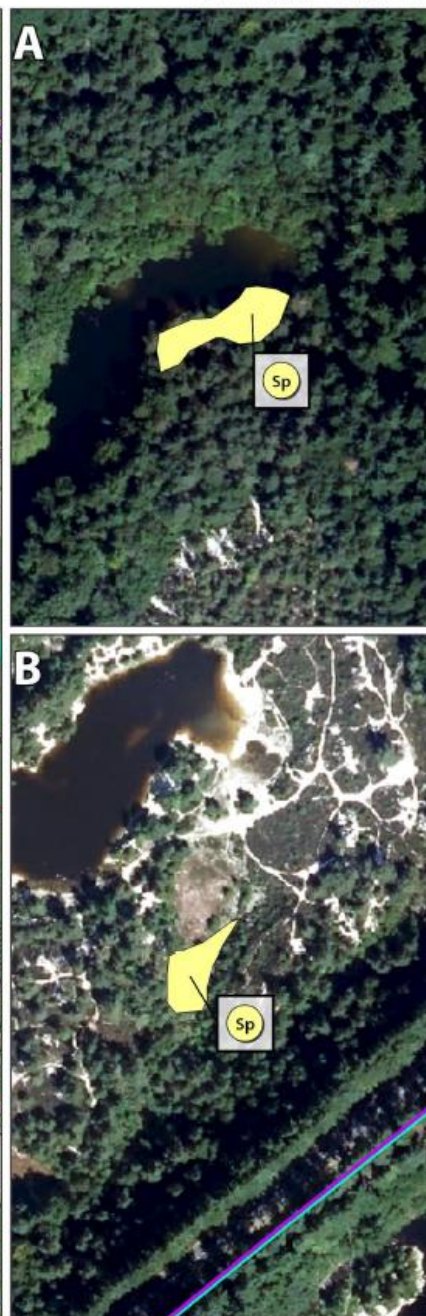
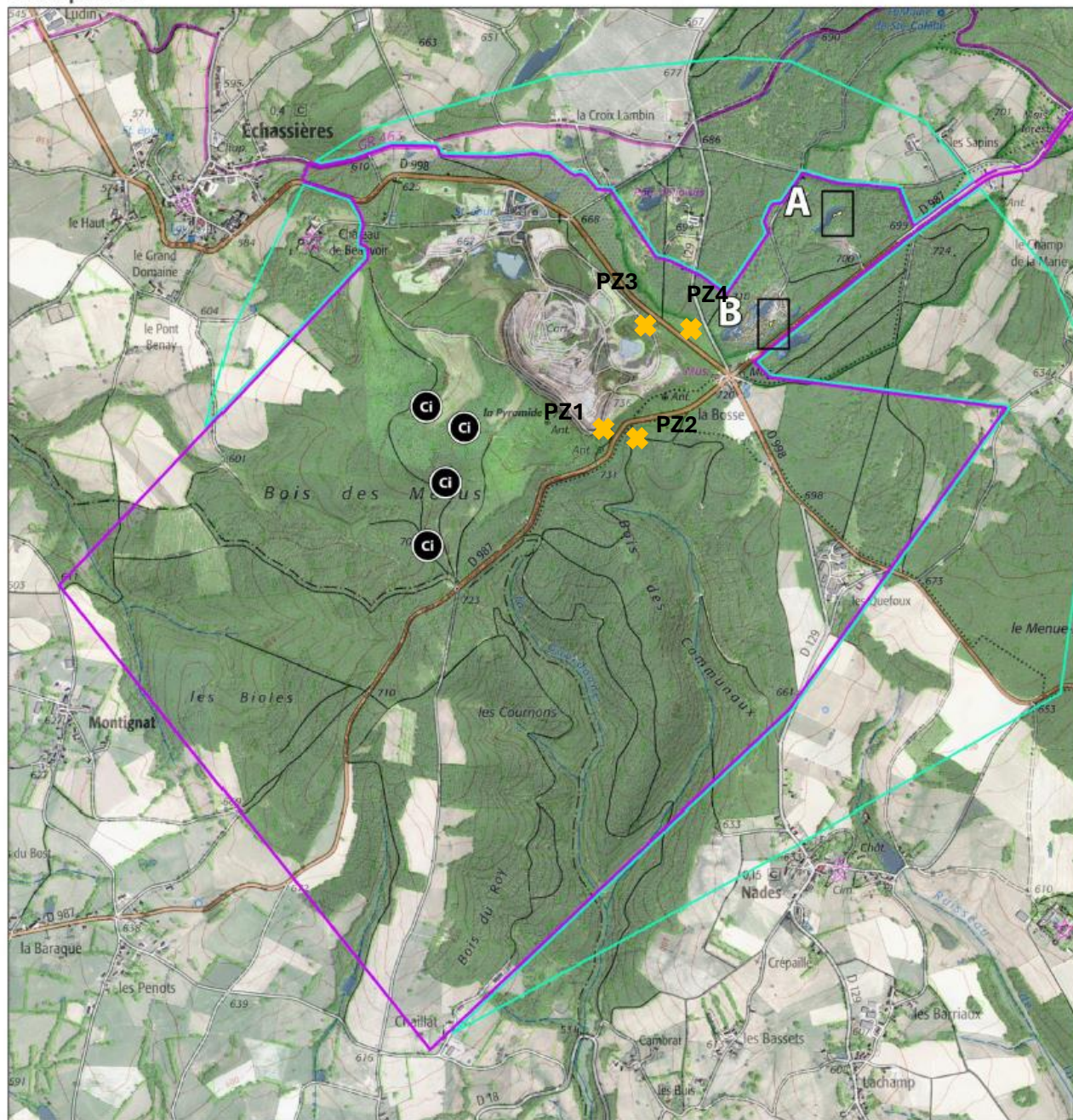
Écosphère, IMERYs, décembre 2024

Source : Fond Bd Ortho - IGN ©



- Aire d'étude écologique
 - Aire d'étude écologique complémentaire
 - A inventorer en 2025
- Niveau d'enjeu**
- Très fort
 - Fort
 - Assez fort
 - Moyen
 - Faible
 - Espèce protégée
 - Donnée bibliographique
- Espèces**
- Aa Adonis annuel
 - Ae Adonis d'été
 - Or Osmonde royale
 - JG Jonc de Gérard
 - OF Orchis de Fuchs
 - Bqa Bruyère à quatre angles
 - Dr Dauphinelle royale
 - Lf Littorelle à une fleur
 - Lm Lycopode en massue
 - PP Petite Pyrole
 - Rfc Renoncule à feuilles capillaires
 - Rfr Rossolis à feuilles rondes
 - SpV Scandix peigne-de-Vénus
- Espèces exotiques envahissantes**
- Afa Ambroisie à feuilles d'armoise
 - RS Renouée de Sakhaline
 - RJ Renouée du Japon
 - Rfa Robinier faux-acacia
 - SC Solidage du Canada
 - Sg Solidage géant
 - Vvc Vigne-vierge commune





Aire d'étude écologique
 Aire d'étude écologique complémentaire

Niveau d'enjeu

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

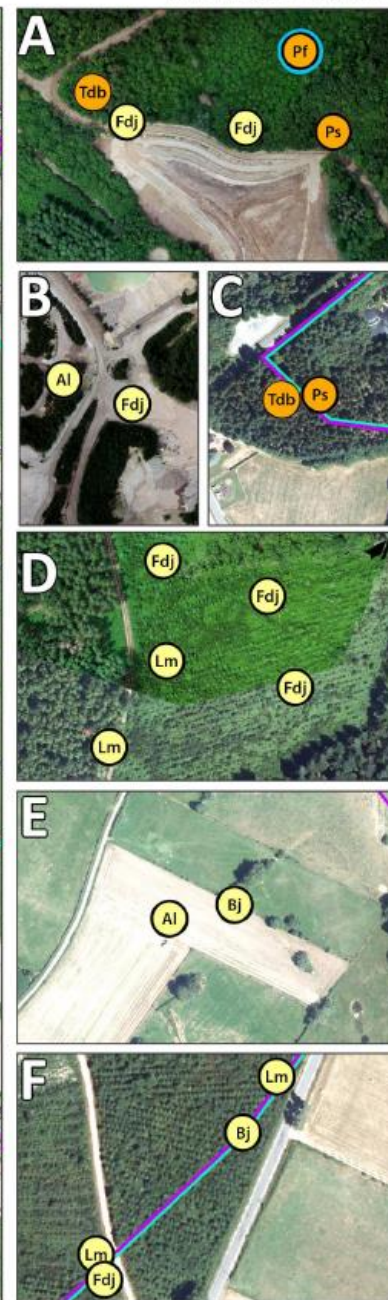
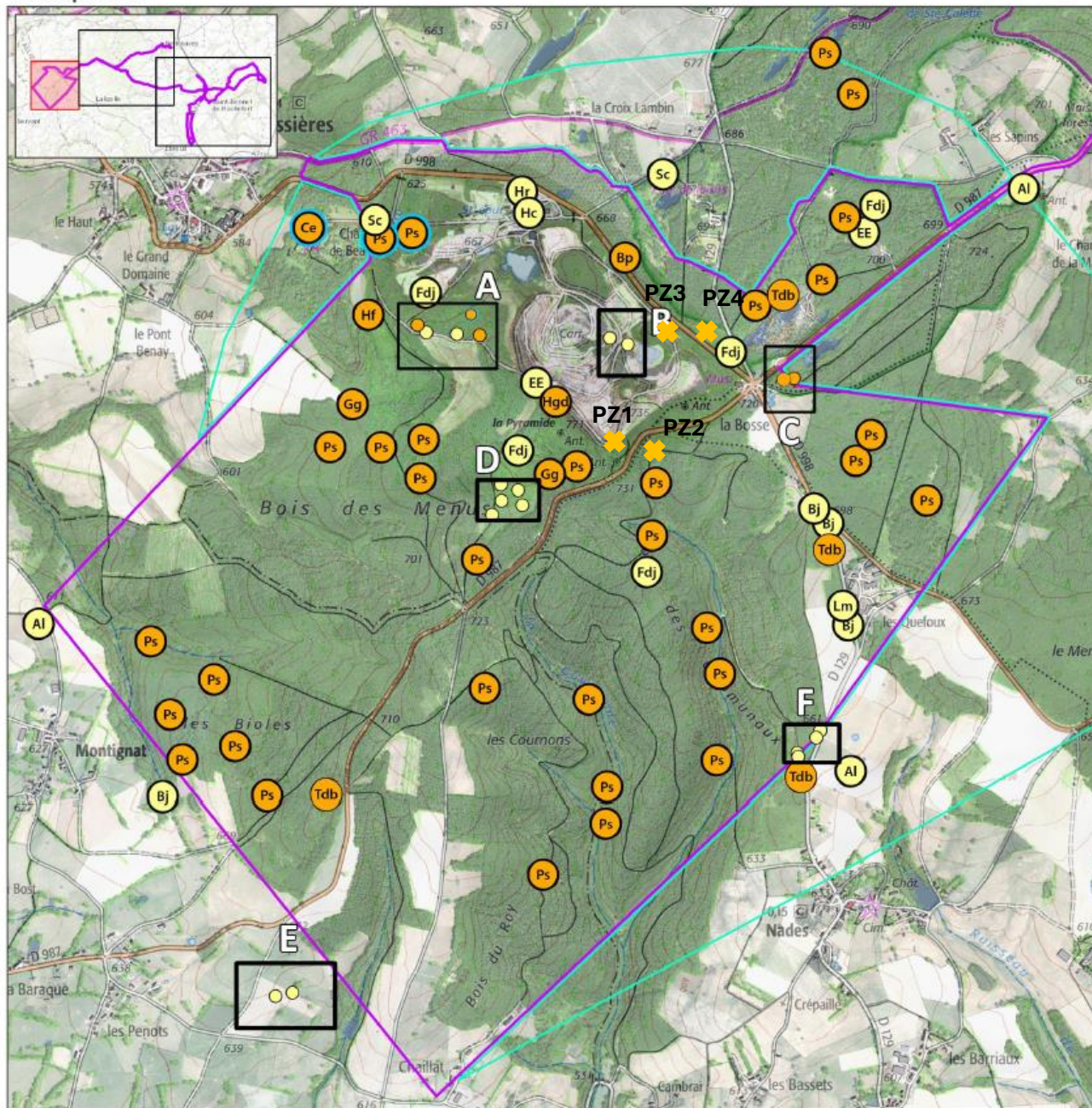
Espèces

- Sp Sphagna palustre

Espèces exotiques envahissantes

- ci Campylopus introflexus

N 0 250 500 Mètres
 Ecosphère, IMERYS, décembre 2024
 Source : Fond Bd Ortho et Scan25- IGN ©



- Aire d'étude écologique
- Aire d'étude écologique complémentaire
- A inventier en 2025

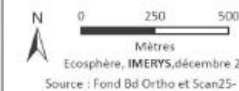
Niveau d'enjeu

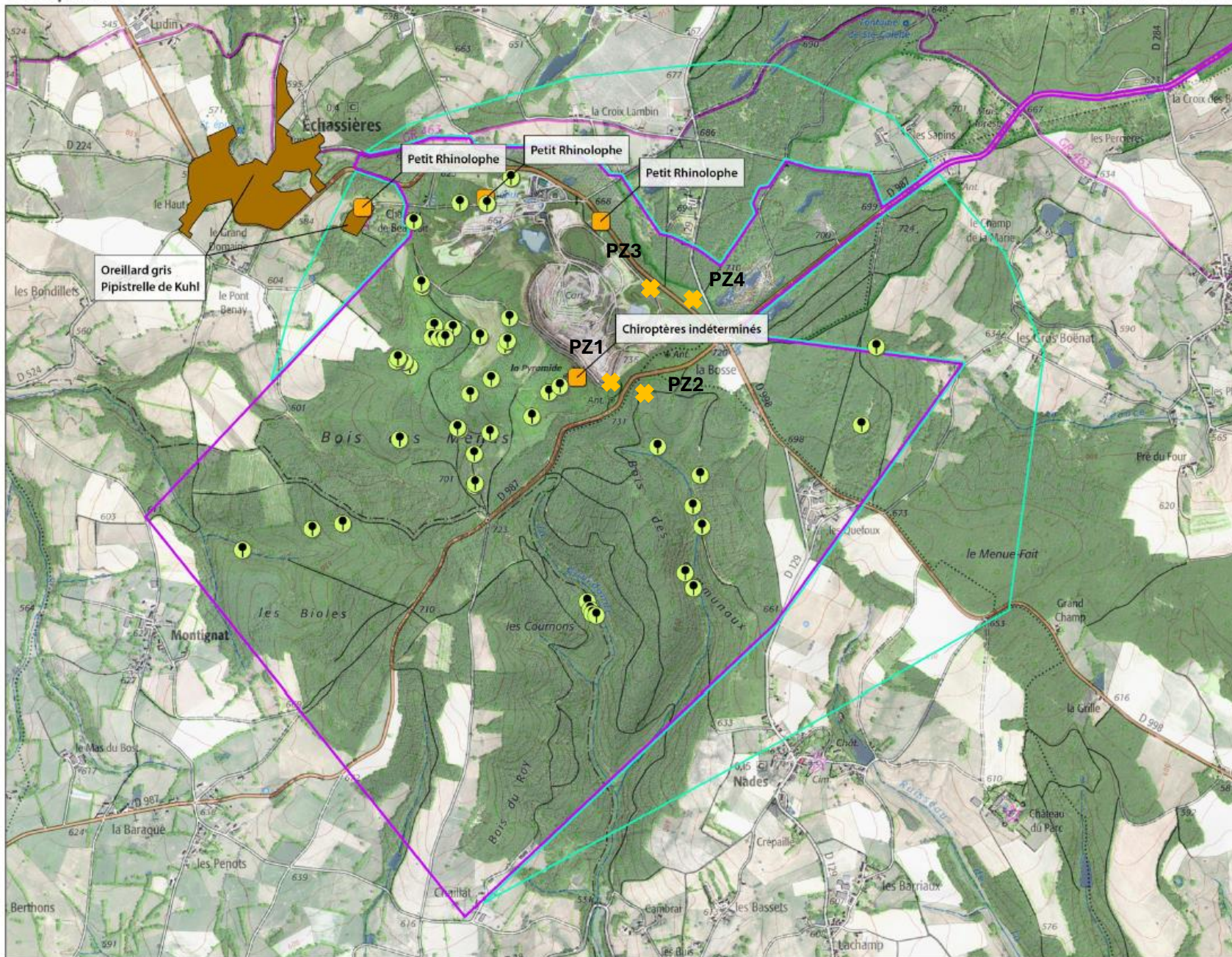
- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible
- Espèce protégée
- Donnée bibliographique

Oiseaux

- Bp Bouvreuil pivoine
- Ce Chouette effraie
- Gg Gobemouche gris
- Hgd Hibou grand-duc
- Hr Huppe fasciée
- Pf Pouillot fitis
- Ps Pouillot siffleur
- Tdb Tourterelle des bois
- Al Alouette lulu
- Bj Bruant jaune
- EE Engoulevent d'Europe
- Fdj Fauvette des jardins
- Hc Hirondelle de cheminée
- Hr Hirondelle de rochers
- Lm Linotte mélodieuse
- Rfb Rougequeue à front blanc (Hors massifs forestiers)
- Re Rousserolle effarvatte
- Sc Serin cini

Espèces non localisées : Grand Corbeau (assez fort), Bondrée apivore, Pigeon colombin. Les données d'espèces à tendance négative dont les observations sont antérieures à 2020 ne sont pas retenues.





- Aire d'étude écologique
- Aire d'étude écologique complémentaire
- A inventories en 2025

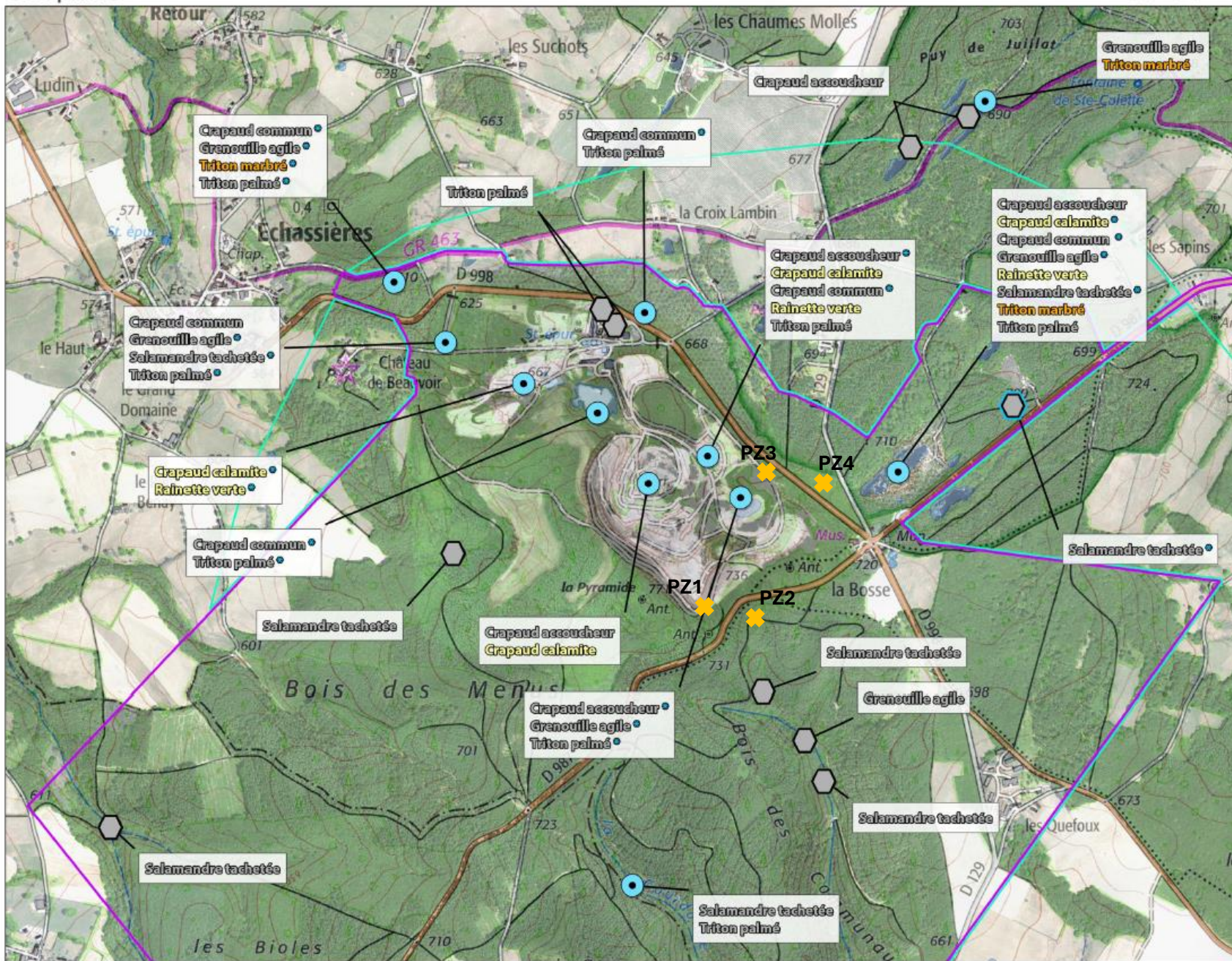
- Arbre favorable pour les chiroptères - Gîte possible
- Gîte probable en bâti
- Gîte avéré en bâti



N

0 250 500
Mètres

Ecosphère, IMERYS, décembre 2024
Source : Fond Bd Ortho et Scan25 - IGN ©



Aire d'étude écologique
 Aire d'étude écologique complémentaire

Niveau d'enjeu local

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

- Espèce protégée
- Donnée bibliographique

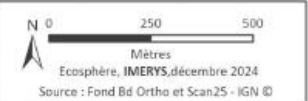
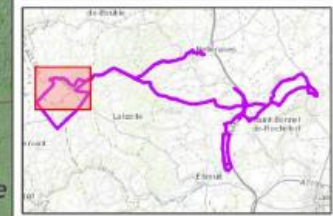
- Plusieurs espèces observées
- Observation d'une espèce

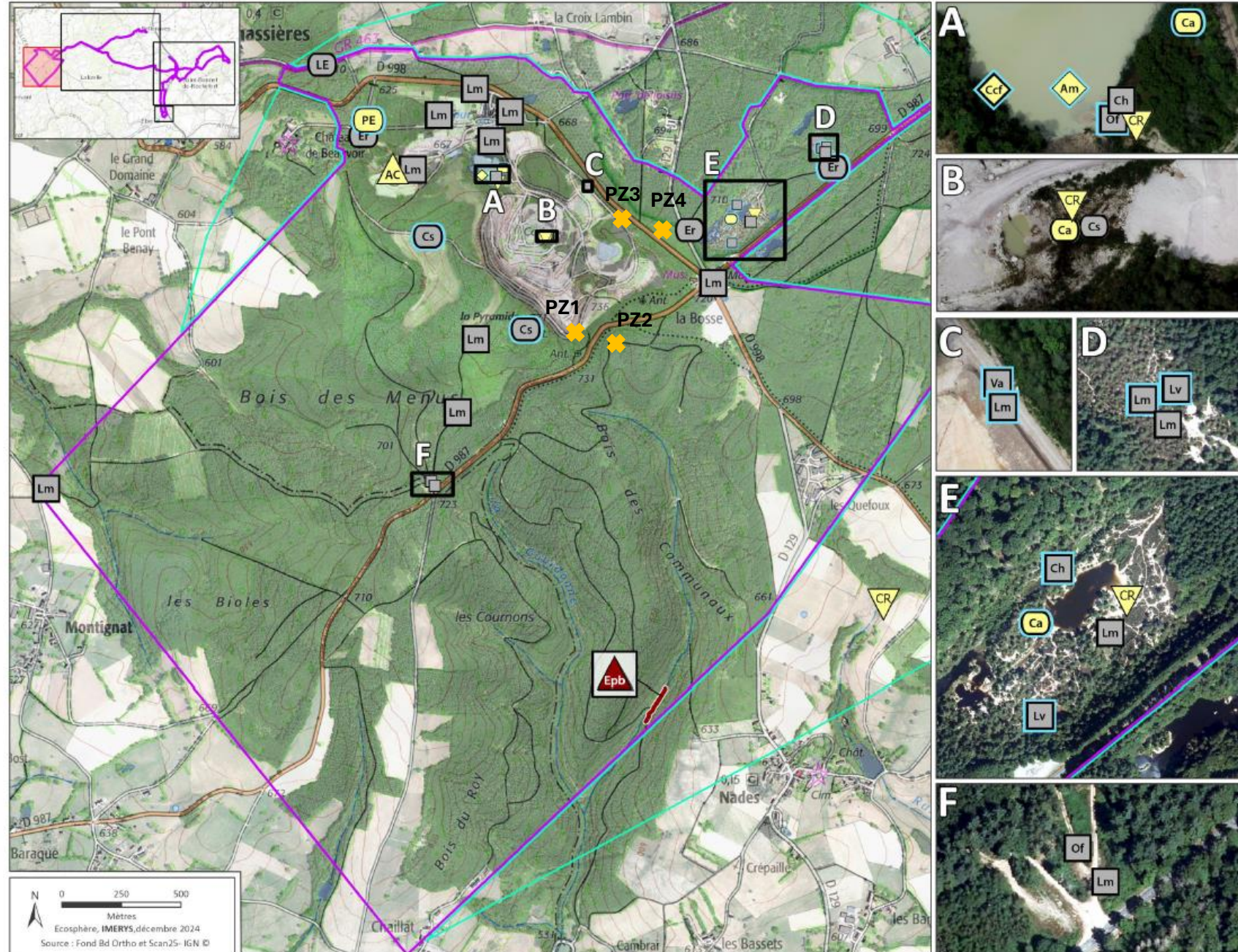
Amphibiens

- Triton marbré
- Crapaud calamite
- Rainette verte
- Crapaud accoucheur
- Crapaud commun
- Grenouille agile
- Salamandre tachetée
- Triton palmé

Le Sonneur à ventre jaune (enjeu régional fort) et le Triton crêté (enjeu régional moyen) ne sont pas représentés (pas de donnée récente, espèces peut-être disparues, anciennement connues des carrières de la Bosse).

Les espèces non protégées et à enjeu faible ne sont pas représentées.





Aire d'étude écologique
 Aire d'étude écologique complémentaire
 A inventerier en 2025

Niveau d'enjeu
 ● Très fort
 ● Fort
 ● Assez fort
 ● Moyen
 ● Faible

○ Espèce protégée
 ○ Donnée bibliographique

Crustacés
 ▲ Ecrevisse à pieds blancs
 (Source : Hydrosphère, 2023)

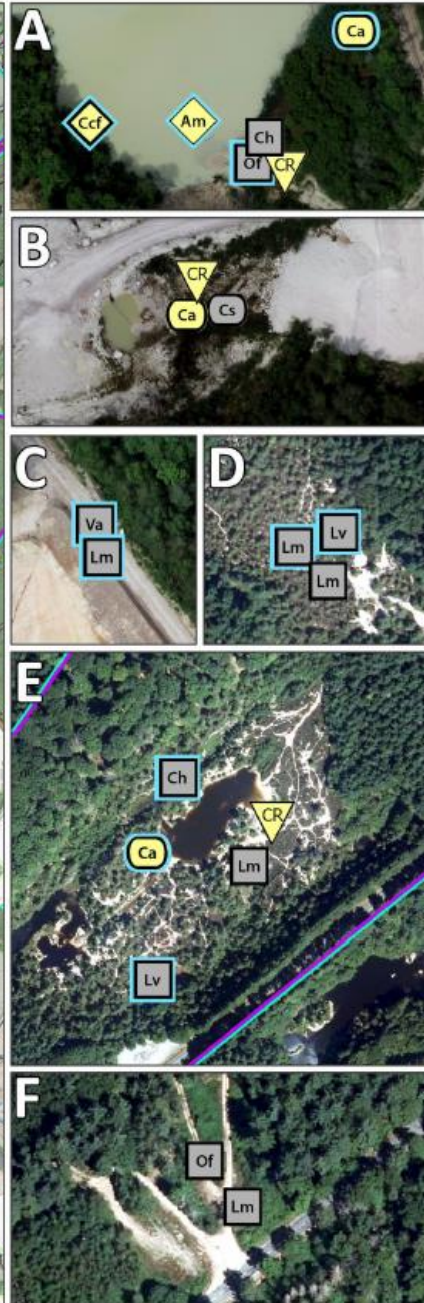
Lépidoptères
 ▲ AC Azuré des Coronilles

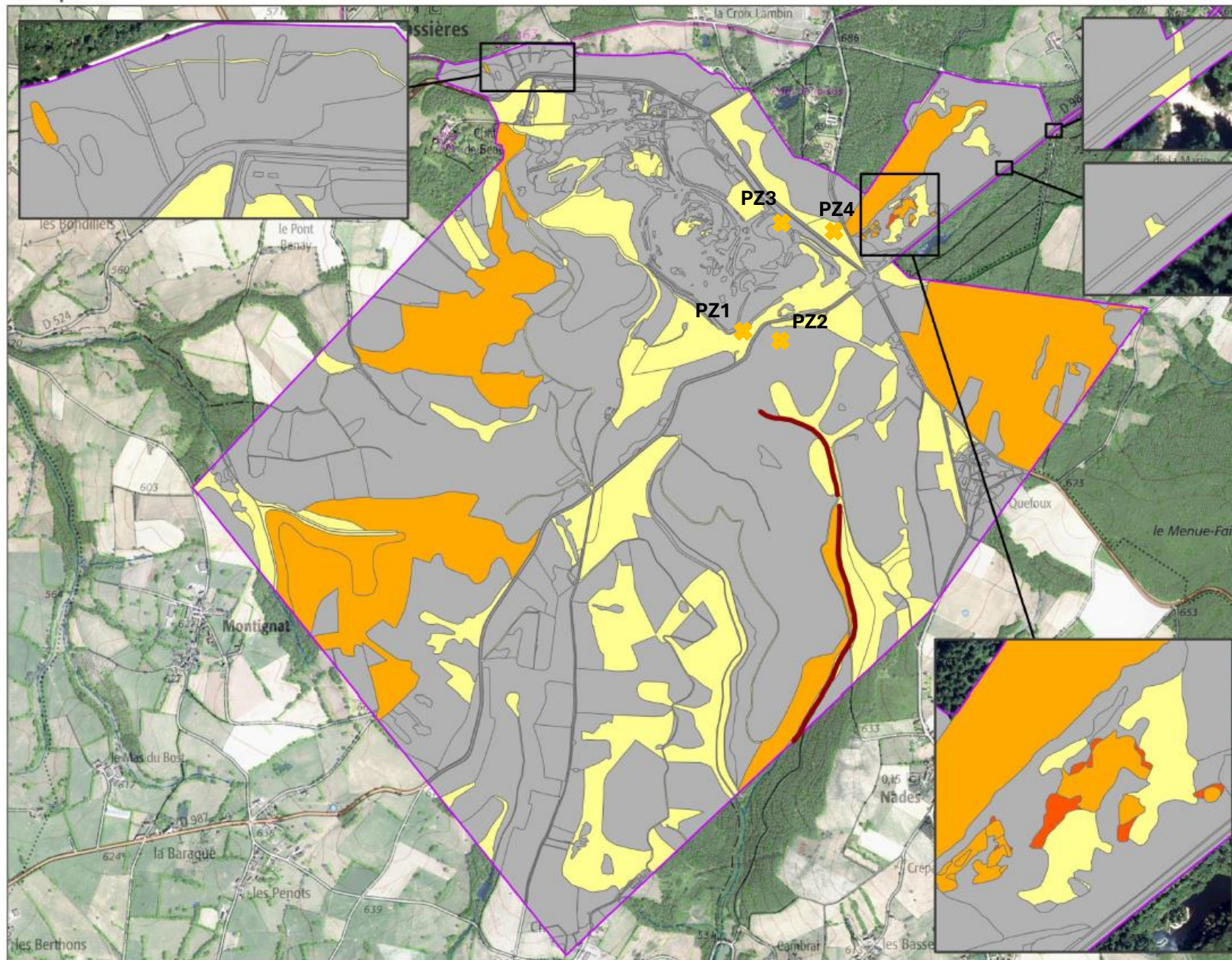
Mammifères
 ● Ca Campagnol amphibie
 ● CE Castor d'Europe
 ● PE Putois d'Europe
 ● Cs Chat sauvage
 ● Er Écureuil roux
 ● LE Loutre d'Europe

Odonates
 ● Am Aesche mixte
 ● Ccf Cordulie à corps fin

Orthoptères
 ● CR Conocéphale des Roseaux
 ● Dé Cédipode émeraude

Reptiles
 ● Ch Couleuvre helvétique
 ● Lm Lézard des murailles
 ● Lv Lézard vert occidental
 ● Of Orvet fragile
 ● Va Vipère aspic

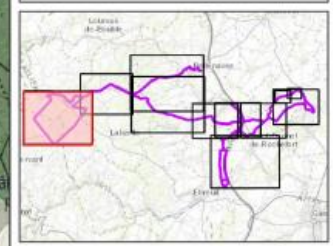




- Aire d'étude écologique
- A inventorier en 2025

- Niveau d'enjeu**
- Très fort
 - Fort
 - Assez fort
 - Moyen
 - Faible

En dehors des encarts zoomés, qui permettent de localiser les enjeux significatifs, les parties non visibles à cette échelle sur la carte sont toutes d'enjeu faible.



Sujet : Questions cas par cas 4 piézomètres à Echassières

De : anteagroup.fr

Date : 21/10/2025 à 15:06

Pour : ae.igedd@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Pour faire suite à votre échange et à vos différentes questions concernant le cas par cas déposé pour la réalisation de 4 piézomètres profonds à Echassières, veuillez-trouver nos éléments de réponses :

-Le cas par cas relève-t-il réellement de la clause-filet ?

Le projet ne relève pas de la clause-filet telle que définie à l'article R.122-2-1 du Code de l'environnement. En effet, les travaux de réalisation des piézomètres dépassent les seuils de profondeur fixés par la nomenclature environnementale (plus de 100 m), ce qui les rend directement soumis à examen au cas par cas en application de l'annexe III de la directive 2011/92/UE.

-Il est noté comme relevant de la rubrique 27.d dans le cerfa, ne serait-pas plutôt le 27.b ?

Les ouvrages ont pour objectif de renforcer les connaissances géologiques et hydrogéologiques du massif granitique, notamment au droit de zones de discontinuités majeures. Il s'agit de piézomètres à vocation de reconnaissance structurale et de surveillance, réalisés à des profondeurs supérieures à 100 mètres. Ces ouvrages seront temporaires et ne sont pas liés à une activité minière en cours, ni à une recherche de ressource minérale (donc non concerné par la rubrique 27.b).

Par ailleurs, l'indication de la rubrique 27.d que nous avons mentionnée n'est pas adaptée et correspond à l'ancienne nomenclature (ex-85/337/CEE).

In fine, la rubrique applicable pour ce projet est la 27.f : *Autres forages en profondeur de plus de 100 mètres, à l'exclusion des forages géothermiques de minime importance, au sens de l'article L.112-2 du code minier.*

-p.4 annexe 8 synthèse faune flore, où est le PZ2 ?

La carte en page 4 de l'annexe 8 – extraite de l'étude faune/flore d'Ecosphère, ne couvre pas la localisation du piézomètre PZ2, qui se situe légèrement au sud du PZ1 (110 m) et en limite de l'emprise cartographique affichée. La localisation du PZ2 est plus visible sur les autres cartes de cette même annexe.

-Combien de temps dureront les travaux ?

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 4 à 6 semaines par piézomètre, soit environ 4 mois pour l'ensemble des ouvrages, en fonction des conditions géologiques et météorologiques.

-La taille des machines et plateformes nécessitera-t-elle des destructions d'arbre/espèces végétales ou les pistes existantes que vous avez mentionnées seront-elles en bordure de creusement ? Pas de stockage de matériel prévu en zone boisée ?

Les plateformes seront implantées prioritairement sur des zones déjà ouvertes, telles que la carrière existante ou les chemins forestiers. Le stockage de matériel sera strictement limité aux zones

aménagées, hors zone boisée. Les pistes existantes seront utilisées sans débordement significatif, et les travaux seront organisés pour éviter au maximum toute destruction d'arbres ou d'espèces végétales. Toutefois, les piézomètres PZ2 et PZ4 nécessiteront un aménagement en zone boisée :

- PZ4 est situé en zone de repousse forestière arbustive ;
- PZ2 est implanté en zone de plantation de conifères exotiques (Douglas, Mélèze). L'aménagement de la plateforme sera réalisé en concertation avec l'ONF.

Conformément à l'inventaire faune-flore réalisé par Ecosphère (annexe 8), aucune espèce à enjeu fort, assez fort ou moyen n'a été identifiée sur les emprises directes des futurs aménagements.

-Si des espèces végétales sont concernées (travaux débordant en dehors d'une piste ou d'un chemin), le fait que les futurs piézomètres soient situés en Znieff (ZNIEFF de type I : Forêt des Colettes et Satellites (830005417) ZNIEFF de type II : Forêt des Colettes et Satellites (830007447)) a-t-il fait l'objet d'un inventaire ?

Un inventaire faune-flore a été réalisé par Ecosphère et joint en annexe 8. Il confirme l'absence d'espèces à enjeu sur les emprises directes des travaux.

Les mesures d'évitement incluent la réalisation des travaux hors période de nidification et le respect des milieux boisés (concertation avec l'ONF).

-Des mesures de sécurité sont-elles prévues (déversement d'hydrocarbures, poussières, matière en suspension) en lien avec cette opération ?

Oui, un plan de prévention des risques est prévu. Il inclut la gestion des hydrocarbures (bac de rétention), la limitation des poussières (arrosage ponctuel si nécessaire). Aucun rejet direct dans le milieu naturel n'est autorisé.

-Quel volume de déblai est prévu par les travaux ?

Pour les carottages, les déblais sont limités à quelques m³ par ouvrage, principalement sous forme de carottes et seront conservés dans la carothèque d'IMERYS.

-Quelle sera la taille de la plateforme au-dessus de chaque forage ?

La surface maximale de chaque plateforme est estimée à 100 m², incluant l'emprise du matériel et les zones de circulation. Cette surface est compatible avec les emprises existantes sur site.

-Pour le piézomètre en dehors du périmètre d'IMERYS, la zone boisée est-elle accessible au public ? Si oui, des mesures de sécurité sont-elles prévues lors des travaux en dehors des balisages ? Une information/affichage est-il prévu ? A quelle destination ?

Pour le PZ2, la zone est accessible au public (chemin forestier). Ce chemin forestier sera bloqué pendant la durée des travaux. Un balisage temporaire sera mis en place pendant les travaux, accompagné d'une signalétique d'information à destination des promeneurs et riverains.

Les accès seront sécurisés et surveillés pendant le chantier.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information ou précision utile à l'instruction du dossier.

Cordialement,

Equipe Eaux, Ressource et Géothermies
Agence de Grenoble - Antea®Group

www.anteagroup.fr

----- Forwarded message -----

From: **IGEDD/AE** Date: Wed, Oct 15, 2025 at 5:20 PM
Subject: Questions cas par cas 4 piézomètres à Echassières
To: [imerys](#)

Bonjour Monsieur,

Suite à notre échange téléphonique dans le cadre de l'instruction du cas par cas de 4 piézomètres à Echassières dans le cadre du projet Emili, veuillez trouver quelques questions :

- Le cas par cas relève-t-il réellement de la clause-filet ?
- Il est noté comme relevant de la rubrique 27.d dans le cerfa, ne serait-pas plutôt le 27.b ?
- p.4 annexe 8 synthèse faune flore, où est le PZ2 ?
- Combien de temps dureront les travaux ?
- La taille des machines et plateformes nécessitera-t-elle des destructions d'arbre/espèces végétales ou les pistes existantes que vous avez mentionnées seront-elles en bordure de creusement ? Pas de stockage de matériel prévu en zone boisée ?
- Si des espèces végétales sont concernées (travaux débordant en dehors d'une piste ou d'un chemin), le fait que les futurs piézomètres soient situés en Znieff (ZNIEFF de type I : Forêt des Colettes et Satellites (830005417) ZNIEFF de type II : Forêt des Colettes et Satellites (830007447)) a-t-il fait l'objet d'un inventaire ?
- Des mesures de sécurité sont-elles prévues (déversement d'hydrocarbures, poussières, matière en suspension) en lien avec cette opération ?
- Quel volume de déblai est prévu par les travaux ?
- Quelle sera la taille de la plateforme au dessus de chaque forage ?
- Pour le piézomètre en dehors du périmètre d'imerys, la zone boisée est-elle accessible au public ? Si oui, des mesures de sécurité sont-elles prévues lors des travaux en dehors des balisages ? Une information/affichage est-il prévu ? A quelle destination ?

J'ai noté que ces piézomètres sont préalables à la création de la mine pour collecter des informations préalables d'exploration, et auront une durée de vie de 4-5 ans, pour un objectif de suivi du niveau d'eau 3 à 4 fois par an, et seront affectés/détruits lors de la mise en service de la mine.

Je vous laisse compléter ce point s'il comportait des inexactitudes, et transmettre mes interrogations à la personne en charge du cerfa.

En vous remerciant pour cet échange,

--

Cordialement,

Autorité Environnementale | Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable